



UMLP – Usagers des Mouillages de Larmor-Plage

Association loi 1901, enregistrée au Répertoire National des Associations sous le numéro W561013649

Siège social : 9 rue Neuve 56260 Larmor-Plage

Site web : <https://www.asso-umlp.ovh> --- Courriel : contact@asso-umlp.ovh

Règlement Intérieur de l'Association

Article 1 : Objet

Le présent règlement intérieur précise les règles de fonctionnement de l'Association UMLP en complément des statuts. Il a pour but de définir les modalités pratiques et les règles de bonne conduite entre les membres et dans le cadre des activités de l'association.

Article 2 : Adhésion

1. L'adhésion à l'association est ouverte à toute personne physique ou morale répondant aux critères définis par les statuts.
2. Les membres doivent être à jour de leur cotisation annuelle, dont le montant est fixé chaque année par le Conseil d'Administration.
3. Toute demande d'adhésion doit être accompagnée du formulaire d'inscription complété et signé.

Article 3 : Droits et obligations des membres

1. Les membres doivent respecter les statuts et le présent règlement intérieur.
2. Ils s'engagent à participer activement à la vie de l'association et à promouvoir ses objectifs.
3. Tout comportement nuisant à l'intégrité de l'association peut entraîner des sanctions, jusqu'à l'exclusion.

Article 4 : Fonctionnement des activités

1. Les activités de l'association comprennent notamment les inspections visuelles de mouillages, les actions de sensibilisation et les ateliers techniques.
2. Les membres peuvent s'inscrire à ces activités dans la limite des places disponibles.
3. Les inspections sont réalisées selon des procédures définies par le Conseil d'Administration, dans le respect des normes de sécurité et de l'environnement.

Article 5 : Utilisation du matériel

1. Le matériel appartenant à l'association est destiné exclusivement à ses activités.
2. Toute utilisation privée est interdite sauf autorisation expresse du Conseil d'Administration.
3. Les membres utilisant le matériel doivent en prendre soin et signaler immédiatement toute avarie.



UMLP – Usagers des Mouillages de Larmor-Plage

Association loi 1901, enregistrée au Répertoire National des Associations sous le numéro W561013649

Siège social : 9 rue Neuve 56260 Larmor-Plage

Site web : <https://www.asso-umlp.ovh> --- Courriel : contact@asso-umlp.ovh

Article 6 : Tarification des services

1. Les services rendus par l'association sont soumis à une tarification approuvée par le Conseil d'Administration.
2. La grille tarifaire est annexée au présent règlement et mise à jour régulièrement.

Article 7 : Règlement des litiges

En cas de conflit entre membres ou avec l'association, une tentative de résolution amiable sera priorisée. Faute d'accord, le litige sera soumis à l'approbation du Conseil d'Administration.

Article 8 : Modification du règlement intérieur

Le présent règlement intérieur peut être modifié par décision du Conseil d'Administration. Toute modification sera communiquée aux membres.